



# Conseil municipal du 21 mars 2013

## P R O C E S - V E R B A L

---

19 conseillers étaient présents : Hubert Bolliet - Bernadette Chamoussin - Jean Pierre Chenu - Roland Chenu - Agnès Counil - Laurent Desbrini - Jean Yves Dubois - Isabelle Etiévent - Michel Genettaz - Candice Gilg - Audrey Jacquier - Corine Maironi-Gonthier - Bruno Martinod - Christian Milleret - Gilbert Nogues - Lucien Spigarelli - André Traissard - Xavier Urbain - Dominique Vial

4 conseillers étaient excusés : Roger Chenu (donne pouvoir à Roland Chenu) - Astrid Gal-Collot (donne pouvoir à Agnès Counil) - Olivier Rimbault (pas de pouvoir) - Monique Ruffier (donne pouvoir à Corine Maironi-Gonthier)

\* \* \* \* \*

A 19 heures, M. Jean-Pierre Chenu, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Candice Gilg est élue.

Sylviane Bastard Rosset procède à la lecture des délibérations de la réunion du 7 mars 2013 qui ne suscite aucune remarque des membres présents.

\* \* \* \* \*

## **I - Finances, ressources humaines et administration générale :**

---

### **1 - Vote des budgets 2013**

#### **I.1. Budget annexe zone commerciale des Iles : compte administratif 2012**

*Jean Pierre Chenu, Maire, ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.*

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 de la zone commerciale des Iles qui s'équilibre à 771 006,38 euros en section de fonctionnement et d'investissement.

#### **I.2. Budget annexe zone commerciale des Iles : compte de gestion 2012**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 de la zone commerciale des Iles, établi par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### **I.3. Budget annexe zone commerciale des Iles : budget primitif 2013**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 de la zone commerciale des Iles, qui s'équilibre à 1 565 913 euros en section de fonctionnement et à 771 007 euros en investissement.

### **I.4. Budget annexe lotissement Champ de la Tuerne : compte administratif 2012**

*Jean Pierre Chenu, Maire, ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.*

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du lotissement Champ de la Tuerne qui s'équilibre à 355 955,41 euros en section de fonctionnement et à 309 955,41 euros en investissement.

### **I.5. Budget annexe lotissement Champ de la Tuerne : compte de gestion 2012**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 du lotissement Champ de la Tuerne, établi par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### **I.6. Budget annexe lotissement Champ de la Tuerne : budget primitif 2013**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 du lotissement Champ de la Tuerne, qui s'équilibre à 316 659 euros en section de fonctionnement et à 309 955 euros en investissement.

### **I.7. Budget annexe lotissement les Chaudannes II : compte administratif 2012**

*Jean Pierre Chenu, Maire, ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.*

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du lotissement les Chaudannes II qui s'équilibre à 317 013,45 euros en section de fonctionnement et qui présente un excédent de clôture de 29,05 euros en section d'investissement.

### **I.8. Budget annexe lotissement les Chaudannes II : compte de gestion 2012**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 du lotissement les Chaudannes II, dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### **I.9. Budget annexe lotissement les Chaudannes II : budget primitif 2013**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 du lotissement les Chaudannes II, qui s'équilibre à 257 399 euros en section de fonctionnement et à 236 604 euros en section d'investissement, dont 30 euros d'excédent 2012 reporté.

### **I.10. Budget annexe eau et assainissement : compte administratif 2012**

*Jean Pierre Chenu, Maire, ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.*

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 eau et assainissement qui fait apparaître un excédent de 73 301,85 euros à la section de fonctionnement et un déficit global de 5 851,34 euros à la section d'investissement.

Les restes à réaliser (recettes) s'élèvent à 24 332 €, ce qui permet de dégager un excédent global d'investissement de 18 480,16 €. Compte tenu de l'excédent global d'investissement, le Conseil municipal décide de ne pas affecter l'excédent de fonctionnement à l'investissement en 2013.

### **I.11. Budget annexe eau et assainissement : compte de gestion 2012**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 de l'eau et l'assainissement, établi par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### **I.12. Budget annexe eau et assainissement : budget primitif 2013**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 de l'eau et de l'assainissement, qui s'équilibre à 509 208 euros en section de fonctionnement et à 255 644 euros en section d'investissement, dont 24 332 euros de restes à réaliser.

### **I.13. Budget principal : compte administratif 2012**

*Jean Pierre Chenu, Maire, ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.*

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du budget principal qui fait apparaître un excédent de 2 200 599,24 euros à la section de fonctionnement et un déficit global de 1 279 721,34 euros à la section d'investissement.

### **I.14. Budget principal : compte de gestion 2012**

.....Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 du budget principal, établi par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### **I.15. Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2012**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 de 2 200 599,24 euros à concurrence de 1 279 721,34 euros sur la section d'investissement du budget primitif 2013 et de 920 877,90 euros sur la section de fonctionnement.

### **I.16. Budget principal : budget primitif 2013**

.....Le Conseil municipal approuve, à la majorité des suffrages exprimés (*l'opposition : Isabelle Etiévent – l'abstention : Dominique Vial*), le vote sur le chapitre 73 (recettes de fonctionnement, ligne : augmentation de la fiscalité) et à l'unanimité le vote pour l'ensemble des autres chapitres de la section de fonctionnement du budget primitif de la commune d'Aime pour l'année 2013, section qui s'équilibre à 9 000 587 euros en dépenses et en recettes.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés (*l'abstention : Isabelle Etiévent*), le vote sur le chapitre 16 (recettes d'investissement : emprunt à réaliser) et à l'unanimité le vote pour l'ensemble des autres chapitres de la section d'investissement du budget primitif de la commune d'Aime pour l'année 2013, section qui s'équilibre à 5 417 239 euros en dépenses et en recettes.

### **I.17. Vote des taux des impôts locaux**

.....Le Conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés (*l'opposition : Isabelle Etiévent – l'abstention : Dominique Vial*), de limiter l'augmentation des taux des impôts locaux à 1 % :

. Taxe d'habitation : 18,51 %	(taux de référence 2012 = 18,33 %)
. Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 215,37 %	(taux de référence 2012 = 213,24 %)
. Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,83 %	(taux de référence 2012 = 20,62 %)
. Cotisation Foncières des Entreprises : 27,23 %	(taux de référence 2012 = 26,96 %)

### **I.18. Approbation de l'état du personnel**

.....A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le tableau de l'état du personnel pour l'année 2013.

## **2 - Subvention 2013 à la Maison du Tourisme d'Aime / Macot La Plagne et renouvellement de la convention de financement**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter une subvention de 703 050 € au profit de la Maison du Tourisme d'Aime Macot la Plagne pour assurer le fonctionnement de l'année 2013 et rappelle que par délibération du 6 décembre 2012 une avance de 165 000 € a déjà été votée. Il précise que cette dépense est inscrite au budget primitif 2013.

.....Egalement, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de financement et d'objectifs à passer avec la Maison du Tourisme et la commune de Macot La Plagne, conclue pour une durée d'une année, soit du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014.

## **3 - Subvention 2013 au budget animation de Plagne Montalbert et convention de financement**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter une subvention de 96 645 € au profit de l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires (ASP) de Plagne Montalbert pour le budget animation, et d'approuver la convention de financement et d'objectifs à passer avec l'ASP, conclue pour une année, du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

## **4 - Création des emplois saisonniers 2013 : services voiries, espaces verts, médiathèque et création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer les postes saisonniers suivants pour l'année 2013 :

- . service voirie : 1 emploi polyvalent de 6 mois, 1 emploi de 6 mois pour assurer la logistique des festivités estivales et 1 emploi de 2 mois pour assurer la maintenance du site d'Aime La Plagne
- . service espaces verts : 4 emplois polyvalents de 6 mois
- . services techniques & espaces verts : 8 emplois jeunes de 1 mois (4 en juillet, 4 en août)
- . service médiathèque municipale : 2 emplois jeunes de 1 mois (1 en juillet, 1 en août)

*Concerné à titre personnel par ce point de l'ordre du jour, Roland Chenu quitte la salle pendant le vote.*

.....Egalement, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi d'agent de maintenance polyvalent permanent à temps complet sur le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe au sein du service voirie, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Pour information, la commune va bénéficier, pour le recrutement de cet agent, d'une prime de 6 000 € versée par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

## **5 - Approbation du dispositif de titularisation des agents contractuels**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le programme annuel correspondant à la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la lutte contre la précarité dans la fonction publique et qui instaure le dispositif de "sélection professionnelle".

En effet, un seul agent de la collectivité remplit les conditions pour bénéficier du dispositif : cet agent contractuel, actuellement en contrat à durée déterminée, va être titularisé sur le grade de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe "spécialité VRD". Cette titularisation a reçu l'aval du Comité Technique Paritaire du 19 février 2013.

## **6 - Indemnité 2013 attribuée à Mme le Receveur municipal**

.....Le Conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés (3 oppositions : Audrey Jacquier/Bruno Martinod/Christian Milleret - 1 abstention : Lucien Spigarelli) d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % à Mme Rachel DURAND : il sera donc versé, au titre de l'année 2012, à Mme Rachel DURAND, receveur municipal, la somme de 1 269,60 euros net, au titre de l'indemnité de conseil.

## **7 – SAEM Plagne Rénov : contrats de subvention à intervenir avec M. et Mme Sauvestre et M. et Mme Evans à Plagne Aime 2000**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat de subvention à intervenir avec M. et Mme Sauvestre, ainsi que le versement de la subvention d'un montant de 2 500 € pour la rénovation de leur appartement à Plagne Aime 2000.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat de subvention à intervenir avec M. et Mme Evans, ainsi que le versement de la subvention d'un montant de 2 500 € pour la rénovation de leur appartement à Plagne Aime 2000.

## **8 – Dissolution du Centre de Première Intervention des pompiers de Longefoy**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la dissolution du Centre de Première Intervention des pompiers de Longefoy, compte tenu de la faiblesse de l'effectif (1 volontaire), et après concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie.

Les locaux de la section (1 garage, 1 salle de réunion et des sanitaires attenants à la salle polyvalente) seront transférés à la commune d'Aime.

## **2 - Urbanisme et affaires foncières :**

---

### **9 – Télécabine de Plagne Montalbert : autorisation à donner à la SAP pour le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (*l'abstention : Hubert Bolliet, maire délégué de Longefoy*), d'autoriser la Société d'Aménagement de La Plagne à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour la construction de la télécabine reliant la station de Montalbert au sommet du Fornelet, sur les parcelles communales W 17, W 53, 6, 9, 12, 59, YA 390, 514, 460, 62, 453, 585, 458, 574.

### **10 – Renouvellement urbain de l'îlot rue de la Basilique/grande rue : opération Foncière Etablissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL)/Savoisienne**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser l'EPFL à acquérir la parcelle B190, d'accepter les modalités d'intervention de l'EPFL, et, en particulier, le mode de portage de cette opération et les modalités financières.

.....Egalement, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander à l'EPFL de la Savoie de céder à la société coopérative SAVOISIENNE HABITAT les parcelles cadastrées B 184, 185, 186, 188, 189 et 190 d'une surface de 812 m<sup>2</sup> au prix qui sera défini avec la commune ultérieurement.

Egalement, il autorise la société coopérative SAVOISIENNE HABITAT à déposer un permis de démolir et un permis de construire, à exonérer les logements en accession et locatif social de la taxe d'aménagement communale .

### **11 – Autorisation de survol de domaine public à Plagne Montalbert**

.....Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la convention à intervenir avec B&H Investissements (représenté par M. Bruno Mercier) pour l'autorisation de survol de domaine public le long de la voie de desserte du village de Montalbert et les parcelles communales cadastrées section YA n° 145 et 499.

## **3 – Travaux :**

---

## 12 – Construction et renouvellement de voiries et réseaux divers, marché à bons de commande à procédure adaptée ouvert, lancement de la consultation

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer la consultation pour le marché à bons de commande relatif aux travaux de construction et renouvellement de réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et divers sur le territoire de la Commune d'Aime.

Il précise que ce marché à bons de commande avec minimum et maximum serait conclu pour une période initiale de 1 an du 1<sup>er</sup> août 2013 au 31 juillet 2014, et que le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 juillet 2017.

Enfin, il informe de la nécessité de procéder à une mise en concurrence afin de lancer ce marché d'un montant global maximum supérieur à 500 000 €.

## 4 - Divers et informations au conseil municipal :

### 13 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

.....Depuis le 7 mars 2013, les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Contrat d'hébergement sur serveur web pour écran électronique – ID System, 69 600 Oullins –  
Montant : 540,00 € HT

### 14 – Publication de la liste récapitulative des marchés conclus pour l'année 2012

.....RAPPEL : liste des marchés conclus au cours de l'année 2012 :

<b>Pour des Travaux</b>			
Pour la tranche supérieure ou égale à <b>20 000</b> et inférieure à <b>90 000</b> € HT			
N° Contrat	Objet	Attribitaire Adresse	Date Notification
33TX11-2	EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE DE AIME (lots 2 8 9) Menuiseries aluminium, vitreries	<b>SOLBOS</b> 69560 St Romain en Gal	24/01/12
29TX11-14	EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE DE AIME Mobilier	<b>DPC Denis Papin Collectivités</b> 79300 BRESSUIRE	30/01/12
32TX11-5	EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE DE AIME (ELECTRICITE) Chauffage électrique, électricité courant fort, courant faible, régulation	<b>CIRCE ENTREPRISES - SFE</b> 73640 STE FOY TARENTOISE	06/01/12
11TX12	Chapelle St Sigismond Confortement des murs de soutènement à l'aval (Tranche 2012)	<b>BOCH &amp; Frères</b> 73210 MACOT LA PLAGNE	11/05/12

Pour la tranche supérieure ou égale à <b>90 000</b> et inférieure à <b>4 845 000</b> € HT			
N° Contrat	Objet	Attribitaire Adresse	Date Notification
10TX12	MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX SECS A VILLETTE	<b>BOCH &amp; Frères</b> 73210 MACOT LA PLAGNE	01/06/12

Pour la tranche supérieure ou égale à <b>90 000</b> et inférieure à <b>4 845 000</b> € HT			
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Date Notification
12TX12	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DU GROUPE SCOLAIRE D'AIME	<b>L'Atelier de la Menuiserie M2H DEVELOPPEMENT</b> 73000 CHAMBERY	08/06/12
16TX12	TRAVAUX de RESEAUX SECS MOYENNE ET BASSE TENSION - ECLAIRAGE PUBLIC	<b>SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC</b> 38530 PONTCHARRA	21/06/12
15TX12-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES VOIRIES ET STATIONNEMENTS PUBLICS Les versants : Tessens, Charves, Longefoy, Montalbert, Montvilliers	<b>SNC EIFFAGE Travaux Publics R.A.A. Etablissement SAVOIE LEMAN</b> 73205 ALBERTVILLE Cedex	21/06/12
15TX12-1	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES VOIRIES ET STATIONNEMENTS PUBLICS La vallée : le chef lieu d'Aime, Villaroland, Villette	<b>COLAS RHONE ALPES</b> 73203 ALBERTVILLE Cedex	28/06/12

<b>Pour des Fournitures</b>			
Pour la tranche supérieure ou égale à <b>20 000</b> et inférieure à <b>90 000</b> € HT			
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Date Notification
20FO12	Sentier de la Biodiversité à Plagne-Montalbert	<b>PIC BOIS</b> 01300 BREGNIER CORDON	21/06/12

<b>Pour des Services</b>			
Pour la tranche supérieure ou égale à <b>20 000</b> et inférieure à <b>90 000</b> € HT			
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Date Notification
24SE12	TRAVAUX DE LEVES TOPOGRAPHIQUES, DOCUMENTS D'ARPENTAGE, PLANS DE BORNAGE ET BORNAGE	<b>MESUR'ALP</b> 73210 AIME	08/11/12
35SE12	NETTOYAGE DES SANITAIRES PUBLICS ET DE LA MEDIATHEQUE	<b>SARL SMI ALP</b> 73260 AIGUEBLANCHE	17/12/12

## 15 - Information concernant le plan de zonage du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Commune

.....Le Conseil municipal prend note du plan du plan de zonage du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui sera transmise à la Communauté de Communes des Versants d'Aime, détentrice de la compétence SPANC.

La séance du Conseil municipal est levée.

Affiché à Aime le 25 mars 2013

Cachet et signature

A retirer de l'affichage à compter du 27 mai 2013